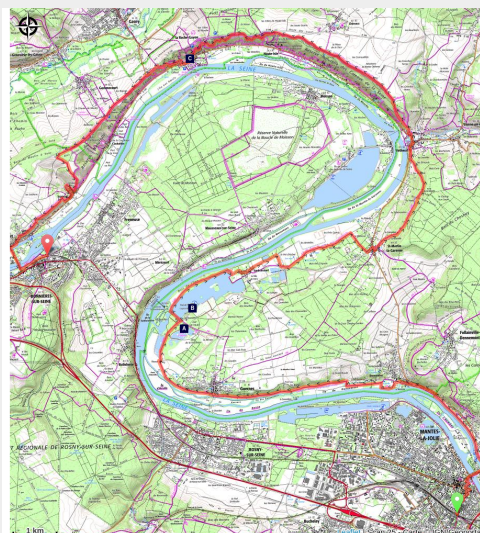


# De Mantes à Bonnières-sur-Seine par le GRP la Seine Impressionniste

PNR du Vexin français - MANTES-LA-JOLIE



point de vue à Gommecourt (PNRVF)



*Long de 130 km, le GR® de Pays "La Seine impressionniste" crée par la FFRandonnée relie Chatou, dans les Hauts-de-Seine, à Giverny, dans l'Eure. L'étape Mantes - Bonnières-sur-Seine vous est présentée ici, conseillée sur deux jours avec une halte à Vétheuil où vous trouverez chambres d'hôtes et gîtes.*

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 jours

Longueur : 39.3 km

Dénivelé positif : 571 m

Difficulté : Difficile

Type : De gare à gare

# Itinéraire

**Départ :** Gare, Mantes

**Arrivée :** Gare, Bonnières-sur-Seine

**Communes :** 1. MANTES-LA-JOLIE

2. LIMAY

3. FOLLAINVILLE-DENNEMONT

4. GUERNES

5. SAINT-MARTIN-LA-GARENNE

6. VETHEUIL

7. CHERENCE

8. HAUTE-ISLE

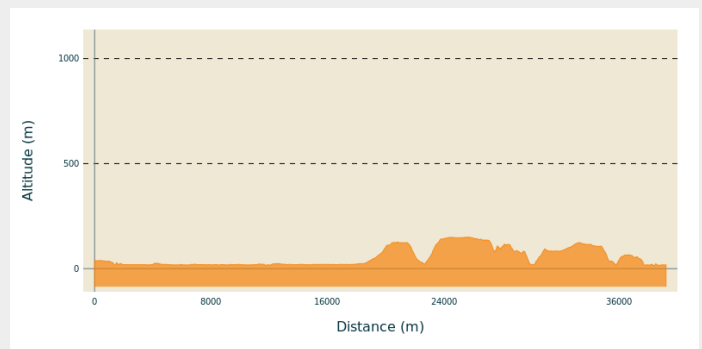
9. LA ROCHE-GUYON

10. GOMMECOURT

11. BENNECOURT

12. BONNIERES-SUR-SEINE

## Profil altimétrique



Altitude min 14 m Altitude max 150 m

- De la gare de Mantes-la-Jolie, prendre en face, sur la droite, l'avenue du Président Franklin Roosevelt. Au carrefour, obliquer à droite avenue de la République qui se poursuit par la rue Nationale pour atteindre la Seine à proximité de la collégiale.
- Traverser le fleuve. Suivre la berge à gauche sur 1,3 km.
- Continuer le long de la Seine jusqu'à Dennemont.
- Au rond-point, emprunter la rue Emile Zola. Prendre le chemin à gauche à la station de pompage. Traverser un bois puis virer à droite puis suivre le chemin à gauche sur 3,2 km pour atteindre Guernes.
- Continuer par la rue des Chabussis qui devient ensuite un chemin et atteint la ferme de Flicourt. Emprunter le chemin à gauche. Aussitôt après, à la fourche, suivre la voie à droite. Poursuivre et rejoindre le port de l'Îlon.
- Suivre à gauche la route vers le barrage de Méricourt. Après le pont, utiliser le chemin sur la levée de terre en bordure de l'étang. À son extrémité, continuer à droite le long du plan d'eau. À hauteur des premières maisons de Sandrancourt, lorsque le chemin au bord de l'étang vire à droite, monter à gauche et emprunter le chemin des Gloriettes.
- Continuer par le chemin de Derrière-la-Chapelle, puis par la route de Sandrancourt à Saint-Martin-la-Garenne sur 600 m. Emprunter le chemin des Carreaux à gauche sur 1,8 km. Dès la vue du clocher, prendre le chemin à droite vers le village et suivre la même direction jusqu'à la route. Tourner à gauche puis prendre la seconde rue à droite pour rejoindre la place de l'Église et prendre la rue à gauche jusqu'au lavoir.
- Continuer par la même rue (chemin de la Désirée), puis par un chemin en sous-bois. À la côte aux Blaireaux, continuer par un sentier le long de la propriété et passer à l'oratoire Notre-Dame de la Désirée.
- Descendre sur Vétheuil. Emprunter la route à droite, puis la D 147 (prudence) sur 70 m.
- S'engager à gauche sur une sente et suivre à droite la rue des Fraîches-Femmes. Prendre à gauche le sentier vers la Seine et se diriger à droite vers l'esplanade. Emprunter la passerelle puis s'orienter à droite dans la rue de Seine. Gravir à gauche l'escalier menant à l'église de Vétheuil.
- De la place de l'église, monter la rue du Cimetière. A gauche de la croix, gravir le

chemin de Chérence. Poursuivre en bordure de plateau, longer le terrain d'aviation de Chérence, puis à nouveau les champs. Trouver dans le bois le sentier qui débouche face à une maison. Descendre à gauche par le chemin empierré et déboucher sur une route.

- Dans le virage, prendre à droite le sentier qui monte jusqu'au plateau. Plus loin, il redescend, continue à flanc et passe entre deux clôtures. Poursuivre le sentier à flanc. Descendre la route sur 10 m, puis monter le sentier à droite. Descendre l'escalier qui débouche au pied de l'église. Tourner à droite.

- Au château, suivre à droite la D 913, la rue de la Glacière à droite puis la rue à droite montant en lacet. Prendre la D 100 à gauche, couper la D 313 et continuer par le sentier sur 1,4 km jusqu'à la route que vous traversez.

- Continuer le chemin dans la même direction sur 1 km. A une première fourche, prendre à gauche. 400 m plus loin laisser le chemin à droite qui rejoint une route pour obliquer à gauche pour sortir du bois.

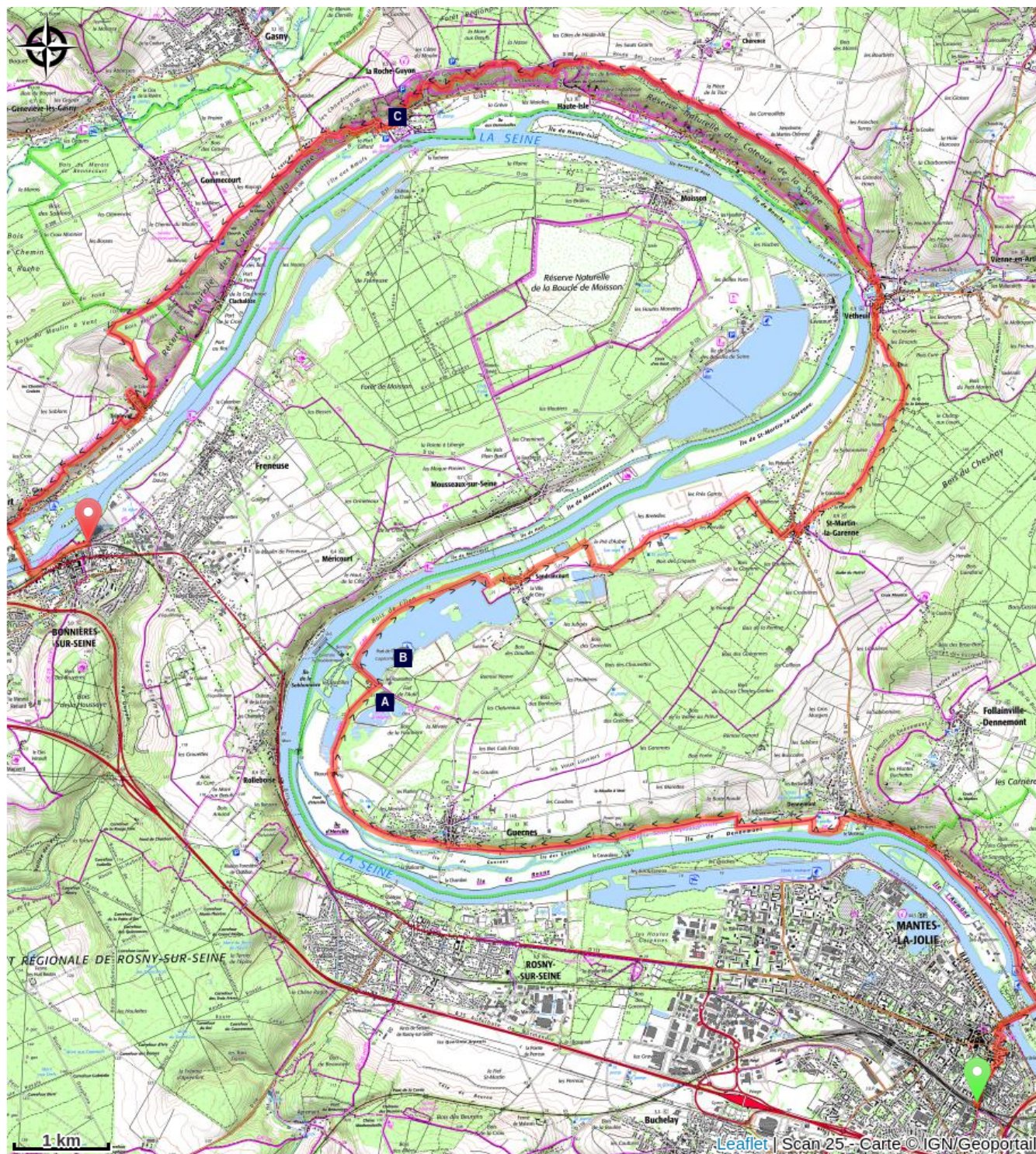
- Virer à gauche en lisière. Après l'extrémité du bois, obliquer à droite. Longer un autre bois à droite puis dévaler vers la vallée. Le sentier part vers la droite, puis atteint une route. La descendre à gauche (rue des Coudrayes). En bas, place Rouille, emprunter la route à droite sur 70 m. Monter par un chemin à droite. Continuer l'ascension à droite le long d'un bosquet (ancien verger à droite). En haut, suivre le chemin à gauche. A son extrémité, descendre à gauche puis, prendre à droite pour continuer en balcon jusqu'à une route dans le hameau de Gloton.

- Descendre à gauche et, à la fourche, prendre à droite pour atteindre la Seine. Se diriger vers le pont à droite.

- Traverser les 2 bras de la Seine, puis descendre l'escalier jusqu'à la berge, passer sous le pont et continuer au bord de l'eau jusqu'à la gare routière. Prendre à droite puis à gauche pour gagner la gare de Bonnières.



# Sur votre chemin...



-  Domaine écologique de Flicourt (A)
-  Réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine (C)
-  Port de l'Ilon (B)



# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

Transports

Gares de Mantes et de Bonnières-sur-Seine

# Sur votre chemin...

---



## Domaine écologique de Flicourt (A)

Le domaine de Flicourt présente un écosystème caractéristique de la vallée de la Seine et constitue un site d'observation ornithologique d'exception. Plus de 190 espèces d'oiseaux protégées ont été recensées dans cette ancienne carrière devenue site à vocation écologique et pédagogique.

Crédit photo : Darrault

---



## Port de l'Ilon (B)

Bassin de 100 hectares, classé Natura 2000, situé dans une belle boucle de la Seine à 10km de Mantes-la-Jolie.

Crédit photo : PNRVF

---



## Réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine (C)

La réserve s'étend sur 268 hectares sur les communes de Vétheuil, Haute-Isle, La Roche-Guyon, Gommecourt et Bennecourt. Les coteaux de la Seine forment l'un des sites les plus remarquables du Parc, se présentant comme un vaste amphithéâtre naturel aux reliefs escarpés et aux abrupts lumineux.

Crédit photo : PNRVF